

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe sièclesCollectionBoite_002-10-chem | Contrebande. Brigands \(XVIIIe siècle → Empire\). ItemBourquin, Marie-Hélène et Hepp, Emmanuel. Aspects de la contrebande au XVIIIème siècle, 1969. | Raisons du développement de la contrebande.](#)

Bourquin, Marie-Hélène et Hepp, Emmanuel. Aspects de la contrebande au XVIIIème siècle, 1969. | Raisons du développement de la contrebande.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0351

SourceBoite_002-10-chem | Contrebande. Brigands (XVIIIe siècle → Empire).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées

- [Bourquin, Marie-Hélène](#)
- [Colbert, Jean-Baptiste](#)
- [Hepp, Emmanuel](#)
- [Louis XIV \(1638-1715 ; roi de France\)](#)
- [Louvois, Francois Michel Le Tellier](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

M. H. Bouquie - E. Hoff
Après de ce chapitre
au XVIII^e s.
1969

352

Rapport du Directoire et de la Convention

+ 3. "Enchaînement socio-économique" qui veut
" la réglementation : règlementation mini-
mum de collecte sur la gabelle et le tabac,
de l'ouvrier sur la loi des peines - minimum de
démarche sur le réseau de L. XIV, n'y a pas
apparemment, l'Etat n'est pas en mesure ; -
sur la suite de la réglementation du réseau
de loi (tabac, loi des peines) - de son
début de la Convention, - donc organisation
de cette Convention qui a pour objet de
montrer, de la marchandise (provision de la
demande, de la main-d'œuvre d'industrie, il n'y a
rien en fait et de la Convention venant à l'appui,
une série de la Convention a pour objet
de la Convention, de la Convention."



